

Les Ecoles Ménagères et les Cercles de Fermières

Dans un pays foncièrement agricole et industriel comme le Canada les problèmes d'économie domestique revêtent une importance qui va grandissant, de jour en jour, à mesure que s'étend le chiffre de notre population.

Plus se développent les industries urbaines, plus il importe de surveiller l'équilibre entre la production agricole et la consommation des denrées alimentaires et autres objets indispensables à la vie domestique.

Les lois qui régissent cet équilibre sont prévues par la science qui s'appelle l'économie domestique. On ne sera donc pas surpris que dans un gouvernement bien organisé il y ait un Service officiel chargé d'appliquer ces lois, de leur faire produire leurs effets et de réaliser cet équilibre.

Dans tous les temps et chez tous les peuples la gouverne de la vie intérieure, de la maison, du foyer, a été l'apanage et le rôle naturel de la femme. Aussi, est-ce bien à la jeune fille, à la jeune épouse et à la mère de famille, que la science fondamentale de l'économie domestique propose ses applications. C'est pourquoi il existe chez nous et il se fonde chaque année pour la jeunesse féminine étudiante, des Ecoles Ménagères, et pour les femmes dans le monde, des Cercles de Fermières et des Cours Ménagers populaires.

L'enseignement que préconisent ces institutions est infiniment précieux. Il prépare, pour la famille et le foyer, des femmes intelligentes, sages, averties et ingénieuses : des cuisinières économes et compétentes, des couturières habiles, des gardes-malades consciencieuses, des mères dévouées, des collaboratrices utiles à leurs maris, en un mot des femmes capables de faire honneur à leur rôle et d'entretenir au foyer les rayons de la joie et les fleurs de la paix qui assurent le bonheur véritable des familles.

* * * *

La première école ménagère-agricole fut fondée en 1897 à Roberval, Lac Saint-Jean, par la Mère Saint-Raphaël et un groupe d'Ursulines de Québec.

Depuis cette époque nous avons vu naître et grandir 20 écoles ménagères supérieures, affiliées aux Universités Laval, de Montréal et McGill, ainsi que 150 écoles ménagères élémentaires, sous la juridiction des honorables Joseph-Edouard Caron, ministre de l'Agriculture, et Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction Publique.

Près de 29,000 jeunes filles, âgées de 9 à 18 ans, se préparent, dans ces foyers de science économique et pratique, à élever le niveau intellectuel et professionnel de l'agriculture. La plupart de ces ménagères modèles retournent dans leurs familles où elles doivent mettre à profit la formation technique reçue à l'école ménagère. Bon nombre d'entre elles ont pris charge des affaires à la maison et sur la ferme. Les opérations d'achat et de vente en coopération ou directement, la comptabilité, la banque, les épargnes et placements, n'ont point de secrets pour elles. D'autres ont pris charge de secrétariats populaires ou d'oeuvres sociales dans leurs localités. Elles sont présentes, directrices, secrétaires, trésorières ou bibliothécaires des Cercles de Fermières.

Les deux pionnières de cette oeuvre si importante chez nous furent deux élèves de l'Ecole Ménagère-Agricole de Roberval. Et la directrice de "La Bonne Fermière" organe des groupements ruraux féminins est, depuis douze ans, la première diplômée des Ursulines de Roberval.

* * * *

Les Cercles de Fermières ont été institués dans la province de Québec en 1915. Les premiers furent organisés à Chicoutimi, Roberval et Champlain. Depuis cette époque ils se sont multipliés assez rapidement, et sont aujourd'hui au nombre de 140,

groupant 8,000 mères et jeunes filles de nos campagnes.

Leur but est de compléter la préparation donnée dans les écoles ménagères aux jeunes filles qui se destinent au mariage dans la classe rurale. Comme les écoles, les cercles outillent les femmes en vue de fournir à nos agriculteurs des épouses vaillantes, des ménagères habiles et des collaboratrices capables d'aider au progrès de la profession agricole.

Des cours annuels, agricoles et ménagers, des subventions et des outillages, sont accordés par le Ministère provincial de l'Agriculture. Une revue mensuelle active la vie intérieure de l'oeuvre, et des instructrices officielles s'emploient à orienter le travail agricole et ménager des membres de chaque cercle. Six de ces instructrices relèvent du Ministère de l'Agriculture, et sept démonstratrices de l'Instruction Publique prêtent également leur concours.

L'une des multiples activités de l'oeuvre est, actuellement, la rénovation des petits métiers domestiques qui donnent à la maison et au commerce les



Le Conseil Provincial des Cercles de Fermières